



Newsletter
gratuite

S'abonner



LES RUBRIQUES ▾

LES DOSSIERS ▾

NOS LIVRES ▾

NOS FORMATIONS ▾

SOUTENIR LNN ▾



S'abonner



Bruits et chuchotements ◊ Politique & Société

ILS BRANDISSENT (ENCORE!) LA LIBERTÉ D'EXPRESSION P ROTÉGER LA HAINE EN LIGNE

Ecrit par Isabelle Germain | 23 juillet 2025

Quand le gouvernement lance une « *coalition contre la haine en ligne* », l'extrême droite pro
sans rire !- au nom de la « *liberté d'expression, d'opinion, de conscience* ». Les associations f
particulièrement visées, rappellent quelques fondamentaux.



Mercredi 9 juillet, Aurore Bergé, ministre de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la L
les discriminations, annonçait le lancement d'une « *coalition contre la haine en ligne* »

Cette annonce faisait suite à de nombreuses critiques adressés aux plateformes concernant le resp
leurs engagements en matière de signalement, de modération, de contrôle et de sanction. Des criti

se sont intensifiés après l'attentat masculiniste déjoué à Saint-Etienne. Un projet d'attentat motivé par la haine des femmes de la mouvance « incel » qui se propage en ligne.

Lire : **Attentat masculiniste déjoué à Saint-Etienne : le traitement médiatique des violences sexuelles évolue**

« Face à la prolifération des contenus appelant à la haine, à l'antisémitisme, au racisme, à l'homophobie, à la pornographie et aux violences à l'encontre des femmes » la ministre a demandé à 12 associations de « bâtir ensemble une grande coalition contre la haine en ligne ». Ces associations vont travailler avec l'Arcom, qui doit s'assurer que les programmes mis à la disposition du public ne contiennent pas d'incitation à la haine ou à la violence. Les plateformes ont, de leur côté des obligations claires de modération des contenus illégaux, notamment en matière de haine en ligne.

Signaler les contenus contraires à la loi

Pour agir plus efficacement, ces associations deviendront « signaleurs de confiance » auprès de l'Arcom. Elles devront alerter les plateformes sur des contenus présumés illégaux. Leurs signalements devront être traités en priorité.

Les 12 associations étant : L'Association de défense contre les discriminations et les actes antimigrants (ADDAM), SOS Racisme, la LICRA, le CRIF, la Fédération des Centres LGBTI+, SOS Homophobie, le Génér旗 !, M'Endors Pas, le Mouvement du Nid, Osez Le Féminisme, le Planning Familial et Respect des personnes.

La ministre a aussi annoncé que l'Etat « renforcera les moyens financiers de ces associations pour les aider à agir. » Sans toutefois préciser l'ampleur de ces moyens financiers. La question est pourtant cruciale : face à la puissance économique des plateformes qui laissent propager des messages de haine, les moyens financiers des associations, et en particulier des associations féministes, pour contrer ces messages, sont faméliques. C'est le pot de terre contre le pot de fer.

Narratif masculiniste

Et c'est précisément ce petit soutien financier qui a fait bondir certains masculinistes bien organisés. Ils sont balancés dans l'opinion des narratifs jouant l'inversion de culpabilité. Un communiqué de presse l'a été posté par une association nommée « Groupe d'études sur les sexismes » pour demander à l'Arcom de « distancier des idéologies ». Elle reproche à l'Arcom de ne pas agir pour protéger les hommes. Il

dans les associations féministes, membres de la coalition, des « *coutumières des contenus misant soutien aux discriminations contre les hommes.* » Rien que ça !

Dans *le Figaro*, l'inénarrable Gilles William Goldnadel choisit, lui, de tirer à boulets rouges sur toutes les associations de la coalition. Pour s'en prendre aux associations féministes, il ressort de vieilles histoires déformées.

Et bien-sûr, dans le magazine d'extrême droite *Valeurs Actuelles*, trois jours après l'annonce d'Alain Bergé, neuf député.es RN et UDR ont dégainé une tribune reprochant à la ministre de céder face à la « *dictature de groupes de pression* ». Ces élu.es ressortent une argumentation que l'on croyait révolue : la lutte contre haine en ligne est un sujet qui, selon eux, « *touche gravement aux libertés publiques : d'expression, d'opinion, de conscience* ». Dans leur texte, ces député.es s'en prennent également aux associations de lutte contre le racisme mais aussi et surtout aux associations féministes qu'ils citent abondamment avec les mêmes obsessions que celles exprimées par G. Goldnadel. Ils reprochent à une d'entre elles une chanson « *misandres et associant 'l'extrême droite' au 'recul du droit de femmes'* ».

Guerre d'usure

Encore une fois, les féministes ont été obligées de réagir pour tenter d'endiguer ces discours qui se propagent grâce aux riches moyens de communication dont dispose l'extrême droite. Ici encore, c'est de terre contre le pot de fer. L'extrême droite poursuivant sa guerre d'usure contre le féminisme. (*Guerre d'usure contre l'écriture inclusive... et l'égaconditionnalité*).

Le 22 juillet, l'association *Osez le féminisme!* (OLF) qui est particulièrement visé par ces attaques publie [un communiqué de presse](#). L'association fait œuvre de patience et de pédagogie en démontant lors des manipulations des neuf député·es d'extrême droite dans un texte intitulé : « *Lutter contre la haine en ligne n'est pas une atteinte à la liberté d'expression : c'est un impératif démocratique* »

Loin des fantasmes de ces parlementaires, OLF rappelle les faits : « *En France, 73 % des femmes ont une forte activité en ligne déclarent avoir déjà été victimes de cyberviolences sexistes. Les contenus les plus violents, appels au viol, deepfakes pornographiques, partage d'images intimes sans consentement, d'humiliation et de silenciation, circulent librement, sans modération suffisante. Ces violences ne sont ni marginales ni accidentelles.* »

Contrairement à ce que veulent faire croire les contestataires d'extrême droite qui se posent en défense de la liberté d'expression, « *Les discours de haine ne sont pas des opinions, mais les vecteurs idéologiques sont des passages à l'acte. À ce titre, ils doivent être traités avec le même sérieux que les autres formes de radicalisation violente.* » écrit OLF qui rappelle aussi que « *Les contenus haineux en ligne ne relèvent pas de la libre opinion, mais de l'infraction pénale.* »

Le communiqué se termine par cet appel : « *Nous appelons Madame la Ministre Aurore Bergé à renforcer et sécuriser son soutien à la lutte contre la haine en ligne, sans céder face aux tentatives de disqualification idéologique.* »

La ministre aurait-elle été tentée de céder aux pressions de l'extrême droite ? « *Certainement pas* », assure LesNouvellesNews.fr son entourage. « *Aurore Bergé martèle qu'il y a eu désinformation massive de l'extrême droite. La réaction d'Osez le féminisme! est salutaire.* » Deux semaines après l'annonce de la coalition, le montant du soutien financier aux associations devant travailler avec l'Arcom n'est pas encore annoncé.

Lire aussi dans *LesNouvellesNews.fr*

« En ligne, la loi protège mieux ce film que les droits des femmes » : la campagne choc de l'association DesCodeuses

Sexisme n'est pas liberté d'expression : la CEDH confirme la condamnation de C8

Sous couvert de liberté d'expression, les contenus pornographiques sont autorisés sur X

Stameuses : la haine sexiste en ligne déborde toujours

Femmes journalistes : la violence en ligne conduit à l'autocensure

Haine antiféministe

Le HCE veut « en finir avec l'impunité des violences faites aux femmes en ligne »

Mettre dans vos favoris (0)

ASSOCIATIONS FÉMINISTES

EXTRÊME DROITE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

OSEZ LE FÉMINISME

 2 commentaires

    

2 COMMENTAIRES

PATRICK GUILLOT

 28 juillet 2025 - 09:30

Concernant les objections du Groupe d'études sur les sexismes (GES), vous vous cont d'une exclamation : « Rien que ça ! ». Il serait plus intéressant d'envisager le problème posé, de manière rationnelle. N'est-il pas exact que l'Arcom ne s'intéresse qu'aux productions qui touchent le sexe féminin ? N'est-il pas vrai que l'Arcom n'a jamais donné raison à des signalements mettant en cause des productions ne tenant pas compte des victimes masculines (documentaires sur les violences conjugales) ? Vous vous honoreriez de traiter aussi ces données-là.

MOSSU

 28 juillet 2025 - 11:46

article particulièrement orienté, terrifiant de sexismes. et ce besoin obsessionnel de rejeter une personne critique parmi les rangs de l'extrême droite!

... comme si analyser rationnellement leurs arguments pouvait comporter le risque de trembler devant le discours violent desdites associations féministes (les autres ne semblant être que pour prouver qu'on se place bel et bien dans le camp du bien, malgré les apparences).

LAISSER UN COMMENTAIRE

Votre commentaire

Conservez mes informations

Nom*

Email*

Site Internet

ENVOYER

f FACEBOOK

X TWITTER

INSTAG

Notre livre

Qui sommes-nous ?

Mentions légales

© 2023 - Tous droits réservés. -

RETOUR EN HAUT ^